

EDITION DE JANVIER 2019

L'édito de Sandra:

Parce que la vie n'est pas un long fleuve tranquille, quand j'ai un coup de mou, je positive en regardant la partie pleine du verre et non la vide tout en me disant que **tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir**. Sénouillac vient de connaître des années « noires » avec la perte de personnes qui nous rappellent que la roue tourne mais pas que...

Alors mon édito de cette année sera pour vous souhaiter MES MEILLEURS VŒUX mais aussi pour vous rappeler que la vie est courte, que personne n'est fait pour vivre seul ou isolé et que l'intérêt d'être une petite commune n'est pas pour les commérages ou médisances mais bien pour pouvoir s'entraider et s'ouvrir aux autres. Dans cette même idée, la municipalité est là pour vous aider, vous écouter que ce soit pour vous ou quelqu'un d'autre, pour échanger ou partager des idées. Les élus et agents sont là : la porte de la mairie est toujours ouverte!!

Le beau temps suit toujours la pluie, profitons de la vie, des belles choses qu'elle nous offre et sans aller chercher loin, Sénouillac, au travers des administrés, des associations ou autre, nous offre de belles occasions à saisir pour partager ensemble de bons moments.



Je suis composé de quatre chiffres: Et je suis divisé en douze parties:

Je porte toutes les espérances de milliards d'êtres humains· Pourtant ma durée de vie est de seulement un an· Je suis, je suis, je suis

La nouvelle année !!!

L'ensemble du conseil municipal, vous souhaites à vous ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2019

Actu du mois:

- > La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 7 janvier ;
- > Le CCAS distribue les colis de bonne année aux personnes seules de plus de 75 ans ou vivant en couple de plus de 80 ans ;
- > Nouvelle réglementation des gites et chambres d'hôte ;
- > Changement de locataire à compter du 01/02 au logement de l'ancienne poste ;
- > Formation Premiers Secours Civiques par 7 personnes (présidents d'associations, élus et agents).

Bon à Savoir:

La carte scolaire - Inscription des élèves, extrait du futur règlement :

« L'élève est inscrit par sa famille, auprès de sa commune / Mairie de résidence. Il est rattaché au plus près de son lieu d'habitation dans la mesure des capacités d'accueil de l'école.

Chaque commune émet un avis simple motivé, sous couvert de l'accord du président de l'agglomération Gaillac-Graulhet. Cette validation déclenche l'émission par les services déconcentrés (secrétariat de mairie) d'un certificat d'inscription pour l'admission par le directeur de l'école. »

Petit rappel : pour ceux qui ne l'auraient pas fait, le passage par la mairie pour l'inscription des élèves pour la rentrée de septembre 2019 (enfants nés en 2016) est obligatoire et à faire le plus rapidement possible.

Point sur les chantiers et dossiers en cours

Aménagement centre bourg

Les travaux d'aménagement du centre bourg vont commencer à partir du 28 janvier par les concessionnaires de réseaux. Le stationnement et la circulation en sera légèrement perturbés. Nous vous tiendrons informé des évolutions (à suivre sur le site ou la page Facebook de Sénouillac).

L'étude de marché va débuter pour la suite des travaux ayant maintenant reçu la majorité des accords de subvention.

Dégradation

En novembre, nous vous faisions un rappel sur la vigilance pour votre domicile mais aussi autour de vous, dans le village. Le stade de foot vient d'être une fois de plus vandaliser. Détérioration « gratuite » puisqu'il n'y a rien à voler, rien n'a été pris, mais des portes et autres arrachés. La municipalité a porté plainte.

Merci à tous de signaler tout élément qui pourrait vous paraître suspect dans ce coin ou ailleurs.

Du côté du conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors des derniers conseils qui ont eu lieu les 13 novembre et 11 Décembre 2018.

Vous pouvez aussi retrouver les comptes rendus détaillés sur le site de la mairie www.senouillac.fr ou directement en mairie.

Attention : Le compte rendu du conseil municipal ne devient officiel qu'après validation du conseil qui șuit, toute analyse ou interprétation fallacieuse reste de la responsabilité de son auteur.

Conseil municipal du 13 novembre

- Délibérations :
 - Résiliation amiable anticipée d'un bail commercial;
 - o Mise en non-valeur sur le budget assainissement et mairie ;
 - Décision modificative pour créances en non-valeur au budget assainissement.
- Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers :
 - Convocation du CCAS le jeudi 8 novembre ;
 - Préparation de la conférence de Claire LECONTE;
 - Proposition d'achat du terrain du bassin des Lizes par un administré;
 - Columbarium du cimetière ;
 - Aménagement du centre bourg ;
 - Projet photovoltaïque ;
 - Reconduite de l'opération pour l'agenda 2020 ;
 - Remerciement aux bénévoles et à Cyril RECH pour le fleurissement du village;
 - Organisation de la cérémonie du 11 novembre et de l'exposition sur la guerre 14-18;
 - o Réunion des associations le 5 décembre ;
 - Demande de l'association de l'écurie des deux Rives pour le passage du rallye automobile régional cœur de vignobles en mars 2019;
 - Remboursement partiel de l'avance de trésorerie au Crédit Agricole suite à perception de subventions;
 - Comité de pilotage sur la sécurisation de la RD988.

Conseil municipal du 11 Décembre

- Délibérations :
 - Mise en place du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD);
 - Avenant aux contrats de protection sociale (couverture santé et prévoyance);

- Virement de crédit : un pour comptabilisation du travail en régie et un sur avenant au budget assainissement ;
- Avance de trésorerie du budget général mairie au budget annexe assainissement.
- Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers :
 - Aménagement centre bourg ;
 - Le projet de Territoire (Cap 2030) porté par l'agglomération;
 - Sécurisation de la RD 988;
 - o Compte rendu :
 - de la réunion de l'association du mercredi 5 décembre ;
 - de la visite de Mme Claire LECONTE (rythme de l'enfant);
 - de la réunion du SIEAPG du jeudi 6 décembre ;
 - Fin de travaux de voirie ;
 - Travaux d'élagage;
 - Point boulangerie;
 - Changement de compagnie d'assurance ;
 - Distribution du bulletin municipal et de l'agenda;
 - Ouverture d'un marché hebdomadaire le jeudi soir de 16h30 à 19h;
 - o Formation Premiers Secours Civique;
 - Vœux aux agents le vendredi 21 décembre et au village le vendredi 11 janvier.

Prochain conseil municipal: Jeudi 24 Janvier 2019 à 20h30

Bâtiments locatifs

La municipalité est propriétaire de plusieurs bâtiments, certains à but d'usage direct d'autre locatif. La partie locative s'adresse :

- à des particuliers pour leur habitat (ancien presbytère et ancienne poste)
- à des professionnels pour leurs activités (ancienne CUMA).

La municipalité se doit de sélectionner au mieux les locataires sans pour autant ne pouvoir en garantir la solvabilité sur le long terme.

Elle n'est pas en droit d'exiger un suivi de la comptabilité d'un professionnel tout comme elle ne peut pas par exemple s'assurer du maintien de l'emploi d'un particulier.

Le locatif est une bonne réserve foncière mais pour lequel le risque zéro n'existe pas !

La recherche d'un locataire pour la 2^{ième} partie de l'ancienne CUMA avec un projet viable et dans l'intérêt de la commune est toujours en cours. N'hésitez pas à faire passer le message!!

<u>fe coin des jeunes</u>

Rubrique dédiée à nos jeunes : leurs réalisations, leurs témoignages, articles de leurs choix... à vous de nous faire passer vos « papiers » et/ou photos à <u>mairiesenouillac@wanadoo.fr</u>.

Recrutement d'un animateur jeunesse dans le cadre l'ALAE multisite :

Suite au départ de William CHEVRE début novembre, l'ALAE est en cours de réorganisation avec le recrutement d'un(e) directeur(rice) adjoint(e) à mi-temps ainsi qu'un(e) animateur(trice) spécialement dédié(e) à la jeunesse (10-17 ans).

Le directeur Romain SEILER présent depuis début septembre, sera à votre écoute pour répondre à vos interrogations.

Cette nouvelle organisation prendra effet très prochainement. Nous vous présenterons le/la candidat(e) retenu et les actions qui seront menées.

Les projets en cours ou à « murir »

Réflexion sur :

- La mise à disposition d'un local dédié aux jeunes ;
- La création d'une association par des jeunes administrés majeurs ;
- Remise en état du petit terrain de foot. (à suivre avec l'aménagement du centre bourg).

N'hésitez pas à contacter la mairie ou Sandra pour tout autres idées ;)

Participation aux activités associatives

Beaucoup d'activités proposées par les associations sont ouvertes à tous donc :

Quelques-uns ont pu bénéficier d'une séance d'initiation au tarot, c'est un bel exemple qui ne demande qu'à être reproduit que ce soit pour jouer aux cartes ou autres. N'hésitez pas à vous renseigner.

Du côté des plus petits

Les assistantes maternelles ainsi que la psychomotricienne ont donné leur avis sur les jeux à installer dans le futur aménagement.

Rendez vous le mois prochain sur le thème : Des réseaux sociaux

Les petites infos sympas

Le jeu de Nico:

M M Ε REL L DOE H H E F Α Α 0 AAN L NJU Ν \mathbf{E} Ν M E W Μ S Ε

Il fait vivre; Elle vient de commencer; Distribués par le CCAS; Il a été vandalisé; Son centre va être réaménagé; Le nouveau rendez-vous du jeudi; On en cherche un nouveau; On en cherche aussi un nouveau; Ils y ont joué à quatre; On n'aime pas marcher dedans; Il en fait des douces; Souhaités plutôt bons; Vous ne le trouverez pas...

Les chiens de Sénouillac :





Ils ne ramassent pas toujours nos crottes...

Une vieille dame peut glisser devant l'église, ou un bambin qui joue au ballon peut s'en mettre plein les doigts...







La mienne n'y a jamais pensé!



Moi je fais popo toute seule comme une grande! Mon maître ne sait pas où!





Mais attention, on n'est pas des pères « la morale », ni des donneurs de leçons. On veut des SO-LU-TIONS!

(A SUIVRE...)

Si vous souhaitez participer au brainstorming, envoyez vos idées!

Gilles, nous présente : L'amandier

L'amandier ou prunus Dulcis de la famille des Rosaceaé, originaire d'Asie Centrale, découvert au V ième siècle avant JC, introduit en Grèce puis en France vers le XV ieme siècle. Symbole de l'amour et de la virginité.





L'amandier est l'arbre fruitier le plus durable, il peut vivre 100 ans et plus. Arbre fruitier dont les premières fleurs apparaissent en fin février, cultivé dans les régions de sud mais qui s'adapte parfaitement chez nous.

Il a besoin de lumière, de soleil, et un peu d'espace, son tronc est rugueux, noueux avec une grosse écorce.

Plantez le seul pour qu'il puisse se développer. Il n'est pas utile de le tailler, juste ôter les branches qui s'entremêlent ou les mortes mais juste dégarnir l'intérieur pour faire entrer le soleil.

Choisir une espèce aux amandes douces qui se récoltent soit vertes (fraiches) en mai/juin ou en septembre quand l'enveloppe qui renferme la coque éclate. Attention vous aurez peut-être besoin d'un marteau pour l'ouvrir, mais quel bonheur.



L'huile d'amande est très riche en protéines, glucides et vitamines.

On retrouve l'amande un peu partout, en cosmétique avec ces vertus hydratantes et adoucissantes.

Sèche, elle fait partie des 13 desserts de noël en Provence, en dragée, en praline ou bien en frangipane.

On retrouve un peu de son odeur dans quelques vins blancs pour les palets fins.

Alors plantez un amandier cela fera le bonheur des petits et grands!!

Il y a toujours quelque chose à faire à

Sénouillac!

- o Vendredi 11 janvier : Vœux du Maire et des élus ;
- o Dimanche 13 janvier : Messe à l'église de Mauriac à 10h30 ;
- Jeudi 17 janvier : Assemblée générale à 10h30 de l'association Génération Mouvement suivie d'un repas froid ;
- Jeudi 7 février : Loto, belote et goûter de 14h à 17h organisés par l'association Génération Mouvement ;
- Samedi 9 février : Loto à 20h30 à la salle des fêtes organisé par l'APE ;
- Dimanche 10 février : Messe à 10h30 à l'église St Pierre et repas chaud le midi organisé par l'association Génération Mouvement.

Tous les jeudis de 16h30 à 19h : marché sur la place : maraîcher, pizza, fromager, charcutier, ... : information auprès de Cyril RECH

Côté associations

- Le LUNDI : Zumba et Gym ;
- o Le MARDI: 1 point c'est tout à 14h; Yoga à 18h15; Théâtre à 20h;
- o Le MERCREDI : Qi gong (à la mairie au 2^{ième} étage à 18h30) ;
- Le JEUDI : Gym et STEP ;
- o Le VENDREDI:
 - Tarot : le 1er, 3ème et éventuellement 5ème du mois ;
 - Entraînement de quille au stade municipal.

Info du comité Sénouillacois

- Le samedi 16 mars : Poule farcie :
- Le dimanche 16 mai : Vide grenier ;
- Le 21, 22 et 23 juin : Fête du village précédée des aubades ;
- Le dimanche 30 Août : Marché gourmand ;
- Le samedi 16 novembre : Soirée Primeur.